**Modèle de délibération portant création d’un emploi de secrétaire général de mairie**

**(Communes de moins de 2 000 habitants)**

Le ………………(date), à ………………(heure), en ………………………………………(lieu), se sont réunis les membres du Conseil Municipal (ou autre assemblée), sous la présidence de ………………………,

Etaient présents : …………………………………………………………

Etaient absent(s) excusé(s) : ………………………………………………

Le secrétariat a été assuré par : ……………………………………………

Le conseil municipal/communautaire/syndical de ….….….….

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment l’article L.313-1

Le Maire (ou le Président) rappelle à l’assemblée que conformément à l’article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.

Le Maire (ou le Président) expose qu’il est nécessaire de créer un emploi de secrétaire général de mairie :

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au ………………. (organe délibérant) de créer, à compter du …………………………..., un emploi permanent de secrétaire général de mairie relevant de la catégorie hiérarchique ………. (A ou B) et du grade de …………………….. OU des grades suivants (lister les différents grades et/ou cadres d’emplois le cas échéant) à temps complet ou à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à ………… (X/35ème en cas de temps non complet).

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

(L’autorité territoriale) …………………… demande que ……………………… (organe délibérant) l’autorise à recruter un agent contractuel, dans l’hypothèse où la vacance d’emploi ne pourrait pas être pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l’article L. 332-8 7° ou à l’article L. 332-14 du code général de la fonction publique.

Dans l’hypothèse du recrutement d’un agent contractuel au titre de l’article L. 332-8 7° du code général de la fonction publique, la présente délibération précise :

* Le motif invoqué du recrutement d’un agent contractuel,
* La nature des fonctions,
* Les niveaux de recrutement
* Les niveaux de rémunération

Considérant la nécessité de créerl’emploi de ........................................................... *(grade(s))*, à temps complet / non complet, à raison de ……… heures hebdomadaires, en raison de ........................................................... *(motifs)*,

Considérant le tableau des effectifs,

(L’organe délibérant) ……………….. sur le rapport de Monsieur le Maire (ou le Président) et après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1**

De créer un emploi permanent sur le ou les grade(s) de ………………….. relevant de la ou des catégorie(s) hiérarchique(s) … (A ou B) pour effectuer les missions de secrétaire général de mairieà temps complet ou à temps non complet à raison de ………… (X/35ème), à compter du …………………………..

De modifier le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

**ARTICLE 2**

D’autoriser le recrutement sur un emploi permanent d’un agent contractuel, dans l’hypothèse où la vacance d’emploi ne pourrait pas être pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire (justifié par l’examen des candidatures et au regard du Procès-Verbal du recrutement) pour une durée déterminée ou indéterminée .

Le contractuel recruté devra justifier de ………………………. ((diplôme de niveau I, II, III, IV ou expérience professionnelle souhaitée, dénomination du ou des diplômes et/ou titres et/ou qualifications exigés) et, si possible, d’une expérience professionnelle dans le secteur …………………….. (dénomination du secteur concerné) d’au moins … (nombre d’années exigé)

Le traitement sera calculé en fonction de l’expérience l’agent.

L’agent percevra le régime indemnitaire prévu par les délibérations adoptées par l’assemblée délibérante de la collectivité ou de l’établissement pour l’exercice des fonctions correspondant au grade et à l’emploi concerné.

**ARTICLE 3**

D’autoriser le Maire/Le Présidentà procéder au recrutement de l’agent qui sera affecté à cet emploi.

**ARTICLE 4**

D’autoriser le Maire/Le Président à procéder, sur le fondement de l’article L.332-13 du code général de la fonction publique, au recrutement d’un agent contractuel pour remplacer l’agent momentanément indisponible, le cas échéant.

**ARTICLE 5**

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre ........... article ............ du budget (préciser l’année).

Fait à …………………………,Le …………………………….,

*Le Maire, Président,*

*(nom, prénom et signature)*

Transmis au représentant de l'État le : …………………………..

Publié le : ……………………

**Joindre en annexe le tableau des effectifs modifié.**